

# Commune de Saint Jean de Beauregard

Canton des Ulis  
Département de l'Essonne

## CONSEIL MUNICIPAL - Séance du 26 mars 2019 - COMPTE RENDU

|  |   |  |             |
|--|---|--|-------------|
| Nombre de conseillers en exercice : 9  | Présents : 7                            | Représentés : 0                                | Votants : 7 |
| <u>Date de la convocation</u> : 22 mars 2019   | <u>Date de la séance</u> : 26 mars 2019 |  |             |
| <u>Étaient présents</u> : François FRONTERA, Maire, François de CUREL, 1 <sup>er</sup> Adjoint, Gérard BOUSQUET, 2 <sup>ème</sup> Adjoint, Marie-France CHARLOPIN, Dominique LAGONOTTE, Lisa FRYK, Francine NEMA, Conseillers Municipaux |   |  |             |
| <u>Absents</u> : Mickaël MIOTTO, Alexander CHRISTIE  |   |  |             |
| <u>Secrétaire de séance</u> : Francine NEMA  |   | <u>Président de séance</u> : François FRONTERA |             |

Le Conseil Municipal s'est réuni au nombre prescrit par l'article L2121-2 du Code Général des Collectivités Territoriales. Monsieur le Maire ouvre la séance le 26 mars 2019 à 20h50. Il procède à l'appel nominatif des présents.

### Nomination d'un secrétaire de séance :

Monsieur le Maire nomme Madame NEMA qui accepte de tenir un compte rendu des débats et délibérations.

### Procès-verbal de la précédente séance :

Monsieur le Maire résume les points principaux du compte-rendu de la séance précédente qui ne donne lieu à aucune observation. Le compte-rendu est adopté à l'unanimité.

### **2019-03/01      Autorisation d'engager, liquider et mandater des dépenses d'investissements avant le vote du budget primitif 2019**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que, comme chaque année, certaines dépenses d'investissements sont à engager avant le vote du budget primitif 2019 prévus le 8 avril 2019.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide d'autoriser M. le Maire à engager, liquider et mandater des dépenses d'investissements avant le vote du budget primitif 2019, dans la limite du quart des crédits ouverts en 2018 et indique que les crédits nécessaires seront inscrits au budget primitif 2019.

### **2019-03/02      Convention avec le Département pour le Fonds Départemental d'Aide aux Jeunes (FDAJ)**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le Conseil Départemental propose à la commune un conventionnement triennal 2019-2021 relatif aux dispositifs d'aides pour les jeunes de 18 à 25 ans en difficulté d'insertion.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide d'adhérer au dispositif du Fond d'Aide d'aux Jeunes du Conseil Départemental, autorise Monsieur le Maire à signer ladite convention et tout document relatif à ce dossier et décide d'abonder le Fonds Départemental d'Aide aux Jeunes à hauteur de 13€ chaque année durant la convention.

### **2019-03/03      Renouvellement et Approbation Convention Tripartite « Essonne Téléassistance »**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il est important de procéder au renouvellement de la convention tripartite entre la commune de Saint Jean de Beauregard, le Conseil Départemental de l'Essonne et la société « GTS Mondial Assistance ». Plusieurs administrés sont déjà équipés d'un émetteur portatif, qui permet d'obtenir un service d'aide : mise en contact avec une centrale d'écoute 24 heures sur 24, 7 jours sur 7 qui apporte réconfort pour parler ou aide en cas de besoin pour les victimes de chutes, de malaises.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à signer ladite convention tripartite et tout document relatif à ce dossier et charge Monsieur le Maire de l'exécution de la présente délibération.

**2019-03/04      CIG - Affiliation de la commune d'Étampes**

---

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la Commune est sollicitée, en tant qu'affiliée au Centre Interdépartemental de la Gestion (CIG) de la Grande Couronne de la Région d'Ile de France, pour donner son avis sur l'adhésion volontaire de la commune d'Étampes.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide de donner un avis favorable sur cette nouvelle affiliation de la Commune d'Étampes au CIG de la Grande Couronne de la Région d'Ile de France.

**Points divers (hors Ordre du Jour) :**

- \* La fibre : la fibre à Saint Jean de Beauregard est devenue indispensable compte tenu du service actuel. financée par le Conseil Départemental et la CCPL, les travaux n'ont pour l'instant, pas pris de retard, le délais prévu de fin 2019 semble possible à tenir  
une information sera distribuée sur l'ensemble de la commune.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h25.